

DIPLÔME DE L'EUROPEAN SCHOOL OF LAW

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme université niv. form. bac

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue non diplômante

DOMAINE D'ÉTUDE : Droit international européen et comparé

Domaine : Droit et Sciences politiques

Présentation

Spécificités

Le diplôme est constitué de cinq unités réparties sur cinq années.

Objectifs

Etre capable de travailler en Europe, pour l'Europe, ses citoyens, ses entreprises, ses institutions et former des juristes dont les acteurs européens, qu'ils soient publics ou privés, ont besoin.

Le diplôme de l'ESL permet d'approfondir, d'une part, les connaissances du système juridique de l'Union Européenne et, d'autre part, de mieux appréhender la diversité des traditions juridiques sur ce même espace afin d'être en mesure d'articuler les différents droits nationaux.

L'obtention du diplôme, en plus de la réussite aux diplômes nationaux, permet, grâce à une formation mettant l'accent sur le multilinguisme et le multiculturalisme, combinant enseignements théoriques approfondis et modules professionnalisants, de pouvoir prétendre à des postes de juristes de dimension européenne - au sein des institutions européennes, des grandes entreprises - ou bien d'exercer directement à l'étranger.

ÉTABLISSEMENT

Université Toulouse 1 Capitole

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'OrientatIon et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Bureau des stages

Bâtiment Arsenal, 3ème étage, AR379 et 381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 35 ou 05 61 63 35 18

Contact scolarité

European School of Law

Bureau AR334

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel: esl@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 39 78

Condition d'accès

Etre inscrit à un diplôme de l'European School of Law (licence bilingue ou double-diplôme)

Inscription

Pour obtenir le diplôme de l'European School of Law de Toulouse, vous devrez vous inscrire tous les ans, pendant 5 ans, en début d'année universitaire.

Des bourses seront attribuées, pour chacune des années, aux majors de promotion. Ces étudiants seront exonérés des frais d'inscription l'année suivante.

Contenu de la formation

L'action de formation se déroule sur une période de 5 ans.

Le diplôme est constitué de cinq unités réparties sur cinq années que vous pourrez effectuer à votre rythme en fonction de vos disponibilités (à l'exception de l'unité 5 qui ne peut être réalisée qu'après validation du Master 1).

Par exemple, les étudiants qui dans leur formation partent en mobilité en première et deuxième année pourront réaliser les unités 1 et 2 à leur retour, et faire l'unité 3 en deuxième année pendant leur séjour à l'étranger.

L'unité 1 comprend 42 heures d'enseignement, l'unité 2 41 heures, réparties comme suit :

Unité 1 :

1. Guerres, paix et alliances en Europe avant 1914 (10h)
2. Systèmes normatifs et pensée juridique en Europe, XII^e-XIX^e siècle (10h)
3. Actualités politiques et constitutionnelles (10h)
4. Droit de l'Union Européenne : Les libertés de circulation (8h) soit :
 - La citoyenneté de l'Union (2h)
 - L'espace de liberté de sécurité et de Justice (déplacement/séjour/asile et immigration) (2h)
 - La libre circulation des professionnels (2h)
 - L'Europe des échanges économiques (2h)

5. Géopolitique européenne (4h)

6. Conférences interdisciplinaires

Unité 2 :

1. Histoire des droits privés en Europe avant les codifications (10h)
2. Systèmes de gouvernement et d'administration en Europe, Moyen-Age - Temps Modernes (10h)
3. Vivre le droit comparé : jeu de rôles (6h)
4. Droit de l'Union Européenne : Les politiques de l'Union (13h) soit :
 - La libre concurrence (2h)
 - L'Union économique et monétaire (3h)
 - Les politiques internes de l'Union (6h)
 - Les politiques externes et la politique régionale de l'Union (2h)

5. Grandes questions économiques, sociales et politiques (2h)

6. Conférences de professionnels

Unité 3 :

Rapport de mobilité ou dissertation sur un sujet de droit comparé

Unité 4 :

Gestion de projet à dimension européenne (en groupe)

Unité 5 :

Epreuve de synthèse : recherche et présentation des solutions à un dossier concret proposé - Travail en groupe, réalisé obligatoirement en 5^{ème} année (Master 2).

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, des conférences-débats constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Professeurs des universités :
 - Mme Marie BASSANO : histoire du droit et des institutions;
 - Mme Myriam BENLOLO-CARABOT : droit public, Université Paris Ouest Nanterre ;
 - M. Marc BLANQUET : droit public, Directeur de l'IRDEIC, titulaire d'une chaire Jean Monnet ;
 - Mme Aurore GAILLET : droit public ;
 - M. Jean-Christophe GAVEN : histoire du droit et des institutions ;
 - Mme Wanda MASTOR : droit public, Directrice de l'ESL, Directrice du CDC ;
 - Mme Sylvaine PERUZZETTO, droit privé, conseillère exceptionnelle à la Cour de cassation ;

- M. Wilfried SAND-ZANTMAN : Professeur des universités en économie, TSE ;
- Maîtres de conférences :
 - M. Ludovic AZEMA : histoire du droit et des institutions;
 - Mme Nathalie DE GROVE VALDEYRON : HDR, droit public, titulaire d'une chaire Jean Monnet
 - Mme Catherine GRYNFOGEL : droit privé ;
 - Mme Oana Andreea MACOVEI : droit public ;
 - Mme Anne Marie OLIVA : droit public ;
 - Mme Bernadette PIERCHON : histoire du droit et des institutions ;
 - Mme Guillemine TAUPIAC-NOUVEL : droit privé et sciences criminelles, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;
- PRAG :
 - Mme Claire ROCAFORT : géopolitique européenne ;
 - M. Vincent THEBAULT : géopolitique européenne ;
- Personnalités extérieures :
 - M. François Xavier MILLET : référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne.

Perspectives professionnelles

L'obtention du diplôme, en plus de la réussite aux diplômes nationaux, vous permettra, grâce à une formation mettant l'accent sur le multilinguisme et le multiculturalisme, combinant enseignements théoriques approfondis et modules professionnalisant, de pouvoir **prétendre à des postes de juristes de dimension européenne** - au sein des institutions européennes, des grandes entreprises - ou bien d'**exercer directement à l'étranger**.

En Savoir + : Consultez les enquêtes sur l'Insertion Professionnelle des diplômés réalisées par l'OFIP :

L'OFIP (l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie le devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants : poursuites et reprises d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, situation à 30 mois (emploi, études, chômage,...), caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique,...). Les enquêtes sont mises en ligne sur le site d'UT1 rubrique « Orientation et Insertion » ou consultables au SUIO-IP.